

Recherche de profils – Appel à candidatures

Psychologue(F/H) – EANM LAROQUE DE FA

Description du poste

Cadre général

Nature du contrat de travail :	CDI
Temps de travail (ETP) :	0.70 ETP
Etablissement d'affectation :	EANM LAROQUE DE FA
Lieu(x) de travail :	LAROQUE DE FA
Date de début de contrat :	Dès que possible
Convention collective :	Ccn 51
Coefficient de rémunération :	518

Principales missions

- Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des méthodes d'analyse, d'évaluation et de démarche clinique.
- Réaliser des entretiens et accompagnements psychologiques dans le lieu de vie institutionnel ou sur l'établissement.
- Accompagner et sensibiliser les autres professionnels à la dimension psychique des personnes.
- Participer à l'élaboration, la formulation du projet personnalisé d'accompagnement.
- Apporter un éclairage et des solutions résolutive au regard des situations particulières des personnes accompagnées.

Environnement et conditions de travail

L'A.P.A.J.H, issue du mouvement national des enseignants mutualistes, est à l'origine de la création de l'A.P.A.J.H Aude, au service des adultes, des adolescents et des enfants en situation de handicap. L'Association entend promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, d'inadaptation, de difficultés sociales et/ou de dépendance, en œuvrant à la fois pour leur complet épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale.

Affiliée à la Fédération des A.P.A.J.H, en conformité avec les valeurs fondatrices de la laïcité, l'A.P.A.J.H Aude entend aboutir à leur pleine reconnaissance ; tant humaine que sociale : égale dignité et citoyenneté à part entière.

Actuellement, l'A.P.A.J.H Aude gère 25 établissements (ainsi qu'un Siège social) répartis sur l'ensemble du territoire Audois.

L'EANM de Laroque de Fa a un agrément de 35 places. Sous l'autorité de l'Adjoint de Direction et en lien fonctionnel étroit avec l'Edicateur Chef, l'équipe accompagnante est composée d'un Psychologue, de deux Educateurs Spécialisés, de sept Moniteurs Educateurs, d'une animatrice, de trois AES et d'une infirmière. Les projets en cours relèvent de la mise en œuvre du projet d'établissement et la préparation de l'évaluation externe.

Mutation du salarié titulaire du poste.

Une équipe avec beaucoup d'ancienneté, en reconstruction avec une turn-over important.

Risques et contraintes particulières du poste (ex : port de charge, travail de nuit, conduite prolongée, ...). Une localisation géographique éloignée des centres urbains.

Profil recherché

Qualification

- Niveau MASTER (bac+5) spécialisé en psychologie - **REQUIS**

Expérience

- Expérience souhaitée de deux ans auprès d'un public en situation d'handicap psychique

Compétences complémentaires

- Permis B - **REQUIS**
- Maîtrise des NTIC et de l'outil informatique - **REQUIS**
- Techniques d'entretien psychologiques
- Connaissance du public accueilli (handicap psychique)
- Connaissance de l'approche systémique
- Connaissance des techniques d'évaluation des besoins et de la personnalité des personnes
- Capacité rédactionnelle dans les écrits professionnels
- Aptitude à communiquer (aisance et adaptabilité du niveau de langage)
- Rigueur et organisation / Gestion du stress / Capacité à se remettre en question
- Travail en équipe, animation et régulation / Dynamisme / Pensée critique
- Capacité d'adaptation – **REQUIS**

Une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel est envisagée dans le cadre de ce recrutement : OUI NON

Renseignements complémentaires

Candidature à adresser à :

APA JH Aude – Siège social
135 rue Pierre Pavanetto
Z.A. de Cucurlis
11000 CARCASSONNE
service.rh@apajh11.fr

Date limite de dépôt de candidatures : 20/10/2023

Attachée à la diversité et à la mixité, l'APA JH Aude reconnaît tous les talents et étudie, à compétences égales, toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap et/ou issues de Quartiers Politiques de la Ville (Carcassonne, Lézignan-Corbières, Limoux, Narbonne).

Au titre de l'art. L.3123-8 du Code du travail, sont prioritaires, pour occuper ce poste, les salariés à temps complet (qui souhaitent occuper ou reprendre un emploi à temps partiel) et les salariés à temps partiel dont les horaires sont inférieurs à celui du poste proposé.